



UNIDROIT 2009
Etude LXV - Bourses ; Exéc. 20 rev.
Original: français
janvier 2009

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES
Compte rendu d'exécution pour l'exercice 2008

I – Références

Le Programme de bourses de recherches est au point de rencontre de deux activités d'UNIDROIT : la coopération juridique avec les pays en développement et en transition économique, et la recherche juridique dans une bibliothèque de renommée internationale dans les matières du droit privé international, au siège d'une organisation pionnière dans l'harmonisation du droit privé.

Le Programme a été lancé en 1993 et a permis d'accueillir en quatorze années de fonctionnement près de 200 chercheurs (fonctionnaires du gouvernement, universitaires, juges et praticiens) provenant de plus de 50 pays¹. Outre les avantages considérables pour les bénéficiaires et leur environnement professionnel dans leur pays, ce Programme a des retombées institutionnelles importantes, puisqu'il fournit à UNIDROIT des relais et des interlocuteurs souvent de très haut niveau dans les pays membres et non membres, qui contribuent très largement à un meilleur échange d'informations entre l'Institut et les milieux juridiques locaux ainsi qu'à une diffusion sur place des travaux d'UNIDROIT.

La mise en œuvre du Programme est placée sous la supervision du sous-comité des bourses constitué au sein du Conseil de Direction. A sa réunion annuelle, le sous-comité est saisi d'un compte rendu annuel d'exécution présenté par le Secrétariat, des rapports de recherches des boursiers et des candidatures présentées pour l'exercice successif².

¹ Albanie (3); Algérie (3); Argentine (9); Arménie (1); Azerbaïdjan (2); Belarus (5); Bosnie-Herzégovine (1); Botswana (1); Brésil (4); Bulgarie (4); Burkina Faso (1); Cameroun (7); Chili (3); Chine (17); Colombie (5); Congo (1); Costa Rica (1); Côte d'Ivoire (2); Croatie (1); Rép. Tchèque (2); Égypte (3); Estonie (2); Géorgie (1); Guinée (1); Hongrie (4); Inde (4); Indonésie (6); Iran (2); Kenya (1); Lao (Rep. Dem.) (1); Lettonie (3); Lituanie (4); Mexico (2); Moldavie (2); Mongolie (2); Maroc (4); Mozambique (1); Nigeria (4); Pakistan (2); Paraguay (1); Pérou (2); Pologne (4); Roumanie (6); Fédération de Russie (15); Sénégal (1); Serbie & Monténégro (3); Slovaquie (4); Slovénie (3); Thaïlande (1); Tunisie (8); Turquie (2); Ukraine (4); Uruguay (3); Venezuela (1); Vietnam (4).

² L'allocation des bourses par le Secrétariat suit strictement les conditions posées dans chaque cas par les donateurs, ainsi que les recommandations formulées par le sous-comité des bourses, selon les critères suivants (déterminés par le sous-comité des bourses à sa session d'avril 1999) :

- a) préférence aux candidats conduisant des recherches sur les sujets qui font l'objet des activités d'UNIDROIT (réalisations passées, sujets du programme de travail actuel, droit privé au sens plus large);
- b) préférence aux candidats de niveau de troisième cycle d'études ("graduate" ou "post-graduate");
- c) objectif de réaliser la plus large distribution géographique quant aux pays de provenance des bénéficiaires;
- d) préférence aux candidats dont le projet de recherches obtiendra les plus larges applications pratiques;
- e) préférence aux candidats dont les connaissances linguistiques leur permettront de tirer le meilleur profit du matériel bibliographique disponible à la bibliothèque.

II – Financements reçus en 2008

Ce Programme a été conçu à l'origine comme devant être financé pour partie par des fonds du budget général, et principalement par des financements *ad hoc* de contributeurs volontaires.

Tandis que l'année 2006 avait vu une progression très encourageante des financements (pour un total de 50.950 euros) les années 2007 et 2008 ont été marquées par une baisse considérable des ressources (retrait d'un donateur, non renouvellement de l'allocation d'un autre donateur, et réduction d'un tiers de l'allocation provenant du budget d'UNIDROIT) (respectivement 20.926 et 26.669 euros). Les montants disponibles sont utilisés avec la meilleure efficacité possible, notamment par l'allocation de bourses partielles qui ont fonction d'encouragement pour l'obtention par les candidats de financements complémentaires.

Les sources alimentant le programme en 2008 ont été les suivantes :

- ❖ Budget général d'UNIDROIT, Chapitre XI : 10.000 euros (6-8 bourses)
- ❖ Contributions volontaires * :
 - ❖ La *UK Foundation for International Uniform Law* : 2 bourses.
 - ❖ Reliquat du financement du Colloque de Ouagadougou sur "L'harmonisation du droit OHADA des contrats" (novembre 2007) (financé par les Gouvernements de la Suisse et du Luxembourg, de l' AISBL Fonds Scientifique Jean Bastin, et de l' *American Foundation for International Uniform Law*) : 3 bourses (dont deux partielles)
 - ❖ Les Membres du Conseil de Direction d'UNIDROIT à titre personnel : une bourse;
 - ❖ Le Secrétaire Général d'UNIDROIT à titre personnel : une bourse ;
 - ❖ Gouvernement de la République populaire de Chine (MOFTEC) : solde créditeur de la contribution pour le biennium 2004-2005;

III – Chercheurs en 2008

16 chercheurs ont été accueillis provenant de onze pays différents (voir la liste en ANNEXE III) qui ont été sélectionnés par le Sous-comité des bourses du Conseil de Direction, ou acceptés par le Secrétaire Général en vertu du Règlement des bourses. Pour des raisons logistiques et de programmation, une partie des boursiers reçus en 2008 ont bénéficié de financements alloués en 2007. Il est par ailleurs prévu d'accueillir 3 boursiers au cours du premier semestre de 2009 avec des financements imputables à l'exercice 2008.

Les conclusions sommaires de recherches des bénéficiaires en 2008 portent témoignage du profit qu'ils ont retiré de l'opportunité de recherches qui leur a été offerte (étant entendu que ces rapports sont de nature descriptive et ne constituent pas le fruit scientifique du séjour de recherche, celui-ci – sous la forme d'articles, thèses, livres etc. – parvenant souvent plusieurs mois ou années après le retour du chercheur dans son pays). Par ailleurs, le Secrétariat pense avoir noué de nouveaux liens prometteurs pour le renforcement de liens de coopération avec des universités et institutions de recherches, et avoir utilement soutenu la promotion des instruments d'UNIDROIT en vue de leur diffusion dans les Etats. On soulignera tout particulièrement dans ce contexte les recherches consacrées aux Principes ALI-UNIDROIT de procédure civile transnationale de la part de chercheurs chinois et argentin qui ont aussi donné

* Les montants spécifiques ne sont pas indiqués ici, le nombre de bourses étant donné à titre indicatif. Un compte rendu détaillé est fourni à chaque donateur pour la partie se rapportant à sa contribution, accompagné du rapport de recherches des boursiers qui ont été financés. Le tableau fourni en Annexe II indique les parts relatives de contributions versées au cours de l'exercice correspondant.

lieu à la traduction de ces instruments, ainsi que les travaux portant sur l'avant-projet d'Acte uniforme sur le droit des contrats, qui a été élaboré par UNIDROIT pour l'OHADA.

IV – Promotion du Programme de bourses de recherches

Le Programme de recherches fait l'objet d'une publicité officiellement communiquée à la fin de chaque année aux Etats membres et non membres ainsi qu'à un réseau de personnes et d'institutions potentiellement intéressées. L'information complète est accessible sur le site Internet d'UNIDROIT – voir la brochure reproduite en ANNEXE I.

Le Secrétariat s'efforce de développer avec des institutions nationales universitaires ou de recherche des bourses conjointes conformément aux objectifs de chaque institution. Une formule possible consiste à intégrer un séjour de recherches à UNIDROIT comme récompense dans le cadre du cursus universitaire de doctorat ou à l'issue d'une compétition parmi les jeunes professeurs, à financer soit conjointement, soit entièrement à la charge de l'institution associée ou d'un tiers identifié par elle.

V – Perspectives

Le Secrétariat rappelle que ce programme qui relève à la fois de la formation et de l'assistance juridique, s'est affirmé aussi comme un moyen efficace de renforcer les efforts d'harmonisation de l'Organisation : à ces deux titres, il est partie intégrante de la vocation d'UNIDROIT.

Le Secrétariat forme l'espoir que les donateurs volontaires renouvelleront leur participation, et que de nouveaux donateurs se joindront au programme, afin de maintenir les capacités d'octroi de bourses à un bon niveau, et pouvoir ainsi donner accueillir dans une mesure satisfaisante les candidatures présentées et acceptées au Programme de recherches.

(fin du texte – 3 annexes jointes)

ANNEXE I

[HTTP://WWW.UNIDROIT.ORG/FRENCH/LEGALCOOPERATION/SCHOLARSHIPS.HTM](http://www.unidroit.org/french/legalcooperation/scholarships.htm)

OPPORTUNITES DE RECHERCHES EN DROIT PRIVE UNIFORME A LA BIBLIOTHEQUE D'UNIDROIT

• CHERCHEURS VISITEURS INDEPENDANTS

La [bibliothèque d'UNIDROIT](#) est non seulement un centre d'étude pour ceux qui participent aux travaux législatifs de l'organisation et les chercheurs visiteurs, mais un lieu de rencontre pour les personnes et les cultures juridiques, où l'activité législative réalisée depuis trois quarts de siècle par UNIDROIT constitue une émulation pour la recherche dans l'environnement exceptionnel de la [Villa Aldobrandini](#), située au cœur de Rome.

Les fonctionnaires des Gouvernements et les autres membres de la profession juridique, particulièrement les professeurs et les praticiens, mais aussi les étudiants du monde entier, sont bienvenus à la bibliothèque, dont l'accès leur est ouvert après acceptation d'une demande adressée au responsable de la bibliothèque. Cette acceptation peut être produite par les candidats auprès de bailleurs de fonds (institutions de provenance, donateurs privés ou publics, sponsors institutionnels pour la promotion de la recherche et les réformes juridiques) afin d'obtenir un soutien financier pour couvrir les frais de séjour à Rome. Une attention spéciale est donnée aux projets portant sur les [activités législatives passées](#) ou au [Programme de travail courant](#) d'UNIDROIT. Une bonne connaissance du français et/ou de l'anglais est indispensable.

Bibliothécaire: Mme Bettina Maxion b.maxion@unidroit.org

• BOURSES DE RECHERCHES POUR DES JURISTES PROVENANT DE PAYS EN DEVELOPPEMENT OU EN TRANSITION ECONOMIQUE

S'inscrivant dans la ligne des activités de coopération juridique d'UNIDROIT, un *Programme de bourses de recherche* a été mis en place pour des juristes de haut niveau de pays en développement ou en transition économique. Depuis 1993, année de son lancement, le Programme a accueilli près de 200 chercheurs provenant d'une cinquantaine de pays.

Financements : Les financements au Programme de bourses de recherches pour 2009-2010 sont fournis ci-dessous à titre indicatifs (sur la base des financements disponibles en 2008):

- Budget général d'UNIDROIT : 6-8 bourses (en règle générale le financement couvre une partie de la bourse, sous réserve que le candidat obtienne lui-même le complément de la part d'un autre donateur identifié par lui/elle);
- Bourse du Conseil de Direction d'UNIDROIT: donation personnelle des membres du Conseil de Direction d'UNIDROIT.
- [Bourse de recherches de la UK Foundation for International Uniform Law Scholarship](#) : donation pour une bourse de 4 mois au bénéfice d'un candidat anglophone pour des recherches universitaires concernant l'un des sujets du Programme de travail actuel d'UNIDROIT.

[Donateurs pour les années précédentes : Agence de la Francophonie (ACCT) ; Aviation Working Group ; Conseil de l'Europe; Gouvernements de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de la République de Corée et de la Suède; Associazione Italiana Leasing (ASSILEA) ; Fondation russe pour les réformes juridiques (Moscou) ; Transnational Law & Business Studies (Seoul)]

Les bourses (d'une durée moyenne de deux mois – et minimum de six semaines – voir cependant les conditions particulières attachées à chacune des bourses) peut couvrir en tout ou en partie les frais de séjour à Rome pour la période convenue, tandis que les frais de voyage demeurent en règle générale à la charge des participants.

Les candidats sont sélectionnés par le Comité des bourses du Conseil de Direction d'UNIDROIT ou le Secrétaire Général agissant en son nom, selon les critères indicatifs suivants (et sous réserve des conditions spécifiques posées par les donateurs) :

- sujet de recherches présenté : il doit être en rapport avec le droit uniforme / droit privé international (voir la présentation des collections de la bibliothèque d'UNIDROIT), la préférence étant donnée aux sujets qui relèvent du Programme de travail d'UNIDROIT;

- les applications pratiques du projet dans le pays d'origine, préférence étant donnée aux projets qui s'inscrivent dans le cadre de réformes législatives nationales, ou qui visent à promouvoir l'adoption ou la mise en œuvre des instruments de droit uniforme.
- les qualifications des candidats (niveau troisième cycle d'études - "graduate" ou "post-graduate") et leurs fonctions (fonctionnaires du gouvernement, universitaires, juges et praticiens).

Une bonne connaissance du français et/ou de l'anglais est indispensable (prière de joindre une attestation de niveau – TOEFL / DELF).

[Règlement](#) du Programme de bourses de recherches d'UNIDROIT

A l'issue de leur séjour, les chercheurs soumettent un rapport sur leurs recherches à UNIDROIT. Les contributions d'un niveau scientifique satisfaisant seront prises en considération en vue d'une éventuelle publication dans la *Uniform Law Review / Revue de droit uniforme* d'UNIDROIT, après acceptation par le Comité scientifique.

Candidatures

Remplir le [formulaire de candidature](#) et envoyer avec pièces jointes avant le 31 mars 2009. Une communication préalable dès que possible est souhaitée.

UNIDROIT – Bureau des bourses,
A l'attention de Mme Laura Tikanvaara,
Via Panisperna 28,
00184 Rome, Italie
e-mail : l.tikanvaara@unidroit.org

• BOURSES CONJOINTES AVEC DES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES OU DE RECHERCHE NATIONALES

Le Secrétariat examine volontiers tout projet de coopération avec des institutions universitaires ou de recherche nationales, ou d'autres organisations internationales, en vue d'organiser des bourses conjointes conformément aux objectifs de chaque institution. Une formule possible consiste à intégrer un séjour de recherches à UNIDROIT comme récompense dans le cadre du cursus universitaire de doctorat ou à l'issue d'une compétition parmi les jeunes professeurs, à financer soit entièrement par l'institution associée ou un tiers identifié par elle, soit sur une base conjointe avec UNIDROIT. Une autre formule est d'organiser consécutivement le séjour de recherche à UNIDROIT avec une opportunité de recherches ou autre au sein d'une autre institution.

Coordination : Mme Frédérique Mestre f.mestre@unidroit.org

REGLEMENT DU PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES D'UNIDROIT**Article 1**

L'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT) octroie des bourses pour des périodes de recherches à l'Institut, dans le domaines du droit uniforme et droit privé comparé, à des juristes venant de pays en développement ou des pays opérant une reconversion économique.

Les périodes à l'Institut sont organisées dans toute la mesure du possible en liaison avec des périodes passées par les intéressés auprès d'autres institutions (centres de droit comparé, organisations intergouvernementales, centres de formation juridique spécialisés etc., ci-après nommées institutions "associées") de façon à leur permettre d'approfondir des aspects spécifiques de leur recherche, selon la compétence de chaque institution.

Article 2

Le nombre et le montant des bourses octroyées par UNIDROIT dépend des subventions provenant d'organismes à caractère public ou privé. Les candidats sont encouragés à faire une première recherche de financement dont ils rendent compte lors de la présentation de leur demande de stage.

Article 3

Les demandes indiquent de manière précise l'objet et le but de recherches envisagées, la durée souhaitée du séjour, et sont accompagnées de toute documentation utile (curriculum vitae, lettres de recommandation appropriées, pièces justificatives de recherche de financement).

Article 4

Un comité composé de trois membres du Conseil de Direction (le comité des bourses d'UNIDROIT) ou selon les cas le Secrétaire Général, décide de l'octroi ou du refus des demandes; la décision n'est pas motivée. Sauf circonstances particulières, la préférence ira à des candidats dont le thème de recherche est destiné à une application pratique répondant à l'objectif statutaire d'UNIDROIT.

Le comité des bourses ou le Secrétaire Général fixe dans chaque cas le moment et la durée de la bourse, qui en règle générale ne dépasse pas trois mois.

Article 5

Durant leur séjour à UNIDROIT, les boursiers ont accès au matériel bibliographique et aux installations techniques dans les conditions fixées par le Secrétaire Général.

Les boursiers sont, dans la mesure du possible, intégrés à la vie de l'Institut, et peuvent être le cas échéant invités à fournir une aide appropriée au Secrétariat d'UNIDROIT dans leur domaine de compétence.

Article 6

UNIDROIT coopère avec les institutions associées pour organiser de façon concertée un programme associé de séjours de recherches mais UNIDROIT et les institutions associées sont seuls compétents concernant toute question en rapport avec le séjour passé en leur sein.

Article 7

A l'issue de l'ensemble de leur séjour, les boursiers soumettent au comité des bourses d'UNIDROIT un bref rapport sur leur période de recherches à UNIDROIT et, s'il y a lieu, au sein de l'institution associée. Le cas échéant ils remettent un exemplaire de leur travail de recherches à la bibliothèque d'UNIDROIT.

~~~~~

(Rome, janvier 2007)

## ANNEX / ANNEXE II

**UNIDROIT RESEARCH SCHOLARSHIPS PROGRAMME /  
PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES D'UNIDROIT**

**Sources of Funding / Sources de Financements 2006-2008**

| Sources of Funding / Sources de financements                                                                                  | Year / année * | Percentage with regard to total amount / Pourcentage au regard du montant total reçu |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| UNIDROIT – Chap. XI                                                                                                           | 2006           | 29,44                                                                                |
|                                                                                                                               | 2007           | 47,79                                                                                |
|                                                                                                                               | 2008           | 37,49                                                                                |
| <i>UK Foundation for International Uniform Law</i>                                                                            | 2006           | 14,44                                                                                |
|                                                                                                                               | 2007           | 34,05                                                                                |
|                                                                                                                               | 2008           | 23,69                                                                                |
| Reliquat des financements du Colloque de Ouagadougou (nov 2007) / Credit balance of the Ouagadougou Colloquium (Nov. 2007) ** | 2008           | 18,93                                                                                |
| UNIDROIT Governing Council Scholarship / Bourse du Conseil de Direction d'UNIDROIT                                            | 2006           | 5,49                                                                                 |
|                                                                                                                               | 2007           | 10,99                                                                                |
|                                                                                                                               | 2008           | 10,49                                                                                |
| UNIDROIT Secretary-General's Scholarship / Bourse du Secrétaire Général d'UNIDROIT                                            | 2006           | 5,88                                                                                 |
|                                                                                                                               | 2007           | 7,17                                                                                 |
|                                                                                                                               | 2008           | 9,37                                                                                 |
| Government of the People's Rep. China / Gouvernement de la Rép. Pop. de Chine                                                 | 2006           | p.m.***                                                                              |
| Grant paid (on Nov 2002) for 2004-2005 / versement (en nov. 2002) pour 2004-2005                                              | 2007           | p.m.***                                                                              |
|                                                                                                                               | 2008           | p.m.***                                                                              |
| p.m. Government of Spain / Gouvernement espagnol                                                                              | 2006           | 23,55                                                                                |
| p.m. Government of the Republic of Korea / Gouvernement de République de Corée                                                | 2006           | 16,02                                                                                |
| p.m. Italian Government (Ministry of Foreign Affairs / Gouvernement italien (Ministère des Affaires Etrangères)               | 2006           | 5,16                                                                                 |

\* The year of reference is the year in which the grant was paid; the amounts received are spent either during the year in which they were paid or in the course of the following year / L'année de référence est celle du versement de la subvention, étant entendu que les sommes sont effectivement dépensées soit dans l'année du versement, soit durant l'année successive

\*\* avec le soutien des Gouvernements de la Suisse et du Luxembourg, de l' AISBL Fonds Scientifique Jean Bastin, et de l' American Foundation for International Uniform Law / funded by the Governments of Switzerland and Luxembourg, the AISBL Fonds Scientifique Jean Bastin and the American Foundation for International Uniform Law.

\*\*\* Credit balance / solde créditeur

(January 2009 / janvier 2009)

## ANNEX / ANNEXE III

**UNIDROIT SCHOLARSHIPS PROGRAMME – 2008  
PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES D'UNIDROIT – 2008**

|                       |                                 |                                                                                                                |                                                                       |                                                                                                                                  |
|-----------------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DRIDI<br>Dhafer       | Tunisie                         | Assistant de droit privé à la Faculté et des Sciences Politiques de Tunis                                      | UNIDROIT (partial funding / <i>financement partiel</i> )              | Les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international à l'épreuve de la pratique judiciaire                   |
| BIN<br>Chen           | China<br>(People's Republic of) | PhD candidate, Research Institute of International Law, Wuhan University                                       | UK Foundation for International Uniform Law                           | Achievements and Problems of Margin Financing and Stock Lending Services in the Chinese Capital Market                           |
| SHI<br>Xinya          | China<br>(People's Republic of) | Attorney-at-Law, Beijing Zhang Yuqing Law Firm                                                                 | Korean Government / <i>Gouvernement coréen</i>                        | The ALI-UNIDROIT Principles and Rules of Transnational Civil Procedure and Chinese Civil Procedure : A Comparative Study         |
| MANUKYAN<br>Mushegh   | Armenia                         | PhD. Candidate, Law Faculty, Russian State University, Moscow                                                  | UNIDROIT (partial funding / <i>financement partiel</i> )              | The Legal Nature of Transnational Corporations in International Private Law                                                      |
| PALKOVA<br>Regina     | Slovakia                        | PhD. Candidate, Pavol Jozef Safaik University                                                                  | UNIDROIT (partial funding / <i>financement partiel</i> )              | The Slovak Law of Contract in the International Environment (with a special focus on the arbitration agreement)                  |
| ZHANG<br>Xue Song     | China<br>(People's Republic of) | Official, Financial & Economy Committee National People's Congress, P. R. China                                | UNIDROIT                                                              | The future UNIDROIT Model Law on Leasing                                                                                         |
| RODIONOV<br>Andrey    | Russian Federation              | Ph.D. Candidate, Diplomatic Academy of the Russian Federation, Institute of Contemporary International Studies | Secretary General's Scholarship / <i>Bourse du Secrétaire Général</i> | The Procedure in International Arbitration Proceedings in German-speaking and English-speaking Countries : a Comparative View    |
| DE SAN MARTIN<br>Ines | Argentina                       | Attorney-at-Law, Buenos Aires Lecturer, Universidad de Buenos Aires                                            | UNIDROIT                                                              | UNIDROIT Principles on Transnational Civil Procedure ("UPTCP") as a model for reform on International litigation and arbitration |
| NGWANZA<br>Achille    | Cameroun                        | Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherches (ATER) Université Paris-Nord 13 (UFR SMBH)                  | UNIDROIT (partial funding / <i>financement partiel</i> ) *            | La <i>favor contractus</i> dans les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international                         |
| VUKATANA<br>Rezarte   | Albania                         | Associate Lawyer, Tirana                                                                                       | UK Foundation for International Uniform Law                           | Cross-border securities transactions in Albania and in a comparative law perspective                                             |

\* Reliquat du financement du Colloque de Ouagadougou sur « L'harmonisation du droit OHADA des contrats » (novembre 2007) (financé par les Gouvernements de la Suisse et du Luxembourg, de l' AISBL Fonds Scientifique Jean Bastin, et de l' *American Foundation for International Uniform Law*)



|                             |                    |                                                                                                               |                                                                                                                                              |                                                                                                                                  |
|-----------------------------|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| GOUEM<br>K. Pélagie Arienne | Burkina Faso       | Etudiante de DEA, Université de Ouagadougou                                                                   | UNIDROIT Governing Council<br>Members personal Scholarship /<br><i>Bourse personnelle des membres<br/>du Conseil de Direction</i> d'UNIDROIT | Les innovations du projet d'acte uniforme<br>OHADA sur le droit des contrats                                                     |
| ABDULLAYEVA<br>Sevinj       | Armenia            | Practicing lawyer (intellectual property)<br>Baku, Azerbaijan<br>LL.M. Student,<br>Ankara University (Turkey) | UK Foundation for International<br>Uniform Law                                                                                               | Modernising the Legal Framework for Leasing<br>Transactions in Azerbaijan with reference to the<br>UNIDROIT Model Law on Leasing |
| ADUNGO<br>Brian Ikol        | Kenya              | State Counsel, Office of the Attorney<br>General<br>(Masters in Law (LLM)<br>University of Manchester, UK)    | UNIDROIT                                                                                                                                     | UNIDROIT and the Unification of Private Law,<br>Relevance for Kenya                                                              |
| BILÉ<br>Emile               | Côte d'Ivoire      | Etudiant DESS, Institut de Droit<br>Communautaire, Abidjan                                                    | UNIDROIT *                                                                                                                                   | L'impact des Principes d'UNIDROIT sur la réforme du droit<br>des Obligations des Etats de l'espace OHADA                         |
| DJIEUFACK<br>Roland         | Cameroon           | Graduate Teaching Assistant,<br>Part-time Lecturer,<br>University of Dschang<br>Ph.D. Student                 | UNIDROIT (partial funding /<br><i>financement partiel</i> ) *                                                                                | The protection of buyers of goods in Cameroon                                                                                    |
| ZEMILYACHENKO<br>Yroslav    | Russian Federation | Senior Teacher at private law department<br>at the Russian Academy of Foreign Trade,<br>Moscow                | UNIDROIT (partial funding /<br><i>financement partiel</i> )                                                                                  | Product Liability under a Comparative Law Perspective                                                                            |

**Scholars to be hosted at UNIDROIT in 2009 with 2008 funding /  
Chercheurs devant effectuer leur séjour à UNIDROIT en 2009 avec un financement imputable à 2008**

|                                              |           |                                                                                       |                                                             |                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DIAKHATE<br>Serigne Modou                    | Senegal   | Directeur adjoint des Affaires civiles et du<br>Sceau, Ministère de la Justice        | UNIDROIT                                                    | Aspects civils et commerciaux de la lutte contre la<br>délinquance économique et financière en vue d'une<br>harmonisation dans l'espace UEMOA |
| LABORIAS<br>Alexis Rodrigo                   | Argentina | Professor, Universidad Argentina de la<br>Empresa (UADE)                              | UNIDROIT (partial funding /<br><i>financement partiel</i> ) | Enterprises and immunity from execution of sovereign<br>States                                                                                |
| ESTEVEZ DE MATIAS<br>FERNANDES<br>Maria Joao | Portugal  | Lecturer at the Universidade Catolica<br>Portuguesa, Faculty of Law, Lisbon           | UNIDROIT (partial funding /<br><i>financement partiel</i> ) | Law Applicable to Proprietary Issues in Respect of the<br>Cross-Border Holding, Transfer and Collateralisation of<br>Securities               |
| CHI<br>Manjiao                               | PR China  | Assistant Professor of International Law,<br>Xiamen University School of Law          | Chinese Government                                          | UPICC The Standard for Contract Performance: A<br>comparative study between the Chinese Contract Law and<br>the UNIDROIT Principles           |
| LONG<br>Weidi                                | PR China  | Researcher, Acting Editor in Chief of<br>Wuhan University International Law<br>Review | Chinese Government                                          | International Contract Law in the Chinese Context                                                                                             |